

DISCOURS SUR LES JUSTES PARMI LES NATIONS DE CROCQ

MARIE-THERESE GOUMY

MARIE GROSLIERE DITE « LAGROLIERE »

19 JUILLET 2026

Permettez-moi d'excuser l'absence de Monsieur Jean-Philippe Legueult, Préfet de la Creuse, de Madame Anaïs Grassin, sous-Préfète de la Creuse, de Madame Marie-Hélène Michon, Conseillère régionale, de Messieurs Roland Desgranges, Maire de Mérinchal et Denis Richin, Maire de Dontreix qui ne pouvaient se joindre à nous.

Madame la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
Valérie Simonet,

Monsieur Jacques Longchambon, ancien maire de Crocq,

Mesdames et Messieurs les maires, adjoints, conseillers des communes du territoire,

Mesdames et Messieurs du Conseil municipal de Crocq,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers administrés,

Aujourd'hui, nous rendons hommage aux « Justes parmi les Nations », ces femmes et ces hommes qui, au cœur de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire humaine, ont choisi le courage plutôt que la peur, l'humanité plutôt que l'indifférence.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Europe était plongée dans la barbarie nazie et que des millions de Juifs étaient persécutés, déportés et assassinés, certains ont refusé de détourner le regard. Sans armes, sans pouvoir, souvent au péril de leur propre vie et de celle de leur famille, ils ont caché des enfants, fourni de faux papiers, ouvert leurs maisons, organisé des passages vers des lieux sûrs.

Ces personnes ordinaires ont accompli des actes extraordinaires.

C'étaient des instituteurs, des paysans, des commerçants, des ouvriers ou de simples citoyens. Rien ne les obligeait à agir. Pourtant, elles ont choisi de défendre la dignité humaine.

Le titre de « Juste parmi les Nations », décerné par Yad Vashem, est la reconnaissance de ce courage moral exceptionnel. Derrière chaque nom honoré se cache une histoire de solidarité, de résistance et d'espoir.

La plupart de ces femmes et ces hommes sont restés anonymes, agissant dans le silence. Ils n'attendaient ni récompense, ni reconnaissance.

Leur exemple nous rappelle une vérité essentielle : même dans les périodes les plus tragiques, l'être humain conserve la capacité de choisir le bien, la justice et la fraternité. Les Justes nous enseignent que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la volonté d'agir malgré elle.

Cela doit nous amener à une véritable réflexion dans le moment complexe que nous vivons aujourd'hui.

A Crocq, nous honorons, Marie Groslière dite « Lagrolière » et Marie-Thérèse Goumy, reconnues toutes les deux du Titre de Juste parmi les Nations le 11 mai 2005.

Pierre Osowiechi racontait :

« Je revois une grande silhouette noire et des cheveux blancs, le petit jardinet et sa barrière devant sa maison. C'est Marie Lagrolière, qui lors du passage de la sinistre colonne allemande Jesser à Crocq, est venue me chercher à l'école et, me tenant par la main, m'a fait traverser les camions, remplis de soldats, en me demandant de leur sourire pour m'emmener dans son grenier où j'ai retrouvé mes grands-parents terrés sous des couvertures. »

Pierre Osowiechi est né le 3 décembre 1937 à Paris. Son père Chaïm Osowiechi s'engage dans le régiment des volontaires étrangers dès septembre 1939, il est fait prisonnier, parviendra à être libéré et rejoindra sa famille fin 1940.

Parti de Paris dans le taxi du grand-père maternel, le reste de la famille, constitué des grands-parents maternels, Moïse et Fanny Pougatch, d'un oncle, de sa mère et du petit Pierre (2 ans et demi) sont arrivés à Crocq le 16 juin 1940.

Une petite maison sera mise gratuitement à la disposition de la famille, qui reçoit en plus une allocation de réfugiés. Elle va y demeurer pendant toute l'occupation, protégée et aidée par tout le village.

Les faux papiers sont fournis pour tous par Marie-Thérèse Goumy qui est institutrice et secrétaire de mairie à Crocq. En contrepartie, la grand-mère fait des travaux de couture et les autres membres de la famille aident aux travaux des champs. Le père (dont c'est la profession) va remplacer à la boucherie du village le patron, prisonnier en Allemagne.

Le refuge israélite de Neuilly, dirigé par Louis Aron, avec son épouse Yvonne, est évacué à Crocq en août 1939. Marie-Thérèse Goumy lui apporte une aide précieuse.

Là, est protégée une centaine de filles juives de 5 à 20 ans et ce, jusqu'en juillet 1942 date de leur déménagement à Chaumont près de Mainsat. Que ce soit à Crocq puis à Chaumont, aucun des enfants de ce refuge ne sera déporté.

A Crocq toujours, d'autres familles juives sont logées dans trois hôtels. Marie-Thérèse Goumy a pu fournir des faux papiers à certaines de ces familles et elle a empêché l'arrestation de la famille Rapoport.

Marie Groslière dite « Lagrolière », ancienne ouvrière d'une pelleterie, personne déjà âgée et de condition modeste est venue chercher le petit Pierre Osowiechi à l'école (il était alors âgé de 6 ans et demi) en juin 1944 alors qu'une colonne de la division SS allemande qui avait pendu des résistants la veille à Tulle, s'était arrêtée à Crocq. Marie emmena Pierre dans son grenier rejoindre ses grands-parents déjà avertis par Marie-Thérèse Goumy. Ils y sont restés cachés jusqu'au départ des Allemands vers le front de Normandie.

Marie-Thérèse Goumy et Marie Lagrolière ont été reconnues Justes parmi les Nations en 2005. »

Une cérémonie de remise de médailles s'est déroulée à Crocq en 2006.

Ce texte est extrait du dossier Yad Vashem pour la reconnaissance du titre de Justes parmi les Nations décerné lors d'une cérémonie en 2006 à Crocq à Marie-Thérèse Goumy et Marie Groslière dite « Lagrolière ».

Pierre Osowiechi, Vice-Président du Comité français pour Yad Vashem France de 2006 à 2021 est à l'initiative de cette commémoration. Il est décédé en janvier dernier. Toute sa vie, il aura porté inlassablement le témoignage de cette période qu'il a vécu, ici, à Crocq avec sa famille.

Aujourd'hui, la mémoire de Marie-Thérèse Goumy et Marie Groslière nous oblige, et ce à plus d'un titre.

Le premier en nous posant la question : Que faisons-nous face à l'injustice ? Comment réagissons-nous face à la haine, au rejet de l'autre, à l'antisémitisme, au racisme et à toutes les formes d'intolérance ?

Le second à faire vivre cette mémoire, de la transmettre aux jeunes générations, non comme une leçon figée dans les livres d'histoire, mais comme une exigence morale pour notre temps.

Enfin, le troisième en se rappelant que chacun de nous peut faire la différence face à l'injustice et à l'adversité.

Les Justes nous montrent qu'aucun geste de solidarité n'est insignifiant. Ils nous apprennent que le courage ne consiste pas toujours à accomplir des actes spectaculaires, mais parfois simplement à refuser de renoncer à son humanité.

En honorant, aujourd'hui, à Crocq, les Justes parmi les Nations, nous honorons la conscience humaine elle-même. Leur lumière continue d'éclairer notre monde et de transmettre un message universel : celui de la solidarité, du courage et de l'espoir.

N'oublions pas et réfléchissons à cette phrase inscrite sur chacune des médailles des « Justes parmi les Nations » : « Quiconque sauve une vie sauve l'humanité tout entière. »

Vive La République, Vive la France, Vive la Paix, Vive Crocq.

Je vous remercie.